

## **Projet « Concerto » à Allonnes : Vos discours résisteront-ils à la réalité du terrain ?**

Madame, Monsieur le Conseiller, candidat(e) à la Présidence de l'Agglomération,

L'article du Courrier de l'Ouest de ce 22 avril 2026 expose les visions des prétendants à la Présidence de notre Agglomération. Nous y lisons des intentions qui apparaissent louables, mais qui semblent pourtant singulièrement déconnectées d'un dossier brûlant de nature à hypothéquer votre futur mandat : il s'agit de la plateforme logistique "XXL" « Concerto » à Allonnes.

### **Des intentions en contradiction avec les faits ?**

Monsieur Frédéric Mortier, vous prônez un « aménagement égalitaire » du territoire. Comment cet équilibre est-il respecté quand on impose au Nord-Saumurois un géant de béton de 66 000 m<sup>2</sup> (9 terrains de football pour le bâtiment lui-même, mais 20 de bétonnés au total) culminant à plus de 14 mètres de haut (soit l'équivalent d'un immeuble de 5 étages) ? Pour nous, ce projet n'est pas "égalitaire" : il concentre les nuisances (bruit, pollution, trafic...) sur Allonnes, Neuillé, voire même Vivy, Vernantes, Brain ainsi que l'axe traversant votre commune Longué, tout en défigurant une porte d'entrée du Parc Naturel Régional, pourtant classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Monsieur Lambert Creuxlebois, vous affirmez vouloir « préserver l'existant,..., en étant à l'écoute des besoins ». Le besoin vital des habitants et des entreprises locales est la fluidité: Or, le "projet Concerto" va briser cet "existant" pour impacter directement Saumur et son tourisme. Le Commissaire Enquêteur et Expert Indépendant Jacques Lécuyer, souligne bien dans ses conclusions d'avril 2026 que le secteur routier est « déjà problématique » aujourd'hui. Ajouter 600 mouvements de véhicules par jour (soit environ un véhicule toutes les 144 secondes en moyenne) sur des nœuds déjà saturés est l'inverse d'une préservation de l'existant.

### **Un gouffre financier annoncé pour les deniers publics ?**

Le rapport du Commissaire Enquêteur est alarmant : il indique que la collectivité devra "à terme" réexaminer le trafic pour procéder à des aménagements.

Noir sur blanc, voici le risque : Le coût de restructuration des trois ronds-points stratégiques (La Ronde et accès A85) pour absorber ce flux massif pourrait coûter bien plus cher à la collectivité que les gains fiscaux espérés. Ce projet peut donc être compris comme un transfert de profits vers un promoteur privé et un transfert de dettes (infrastructures routières) vers le contribuable saumurois.

### **Une étude de trafic obsolète (2016) ?**

Comment pouvez-vous valider un tel impact sur la base d'une étude datant de 10 ans, qui n'a même pas été réalisée ni mis à jour par le porteur de projet? Ce manque de sérieux est une insulte aux usagers de la RD10, de la RD 347, de la RD 767...

À ce jour, seule Mme Isabellon a pris la mesure de cette urgence, aussi voici les questions que nous souhaitons vous poser solennellement :

- 1. Exigerez-vous un moratoire pour réaliser une étude de trafic indépendante actualisée avant toute signature préfectorale ?**
- 2. Prenez-vous l'engagement de protéger la "vitrine" du Saumurois et la charte du PNR face à un tel gigantisme logistique ?**

Le Nord-Saumurois n'est pas une variable d'ajustement. Nous attendons une Présidence qui transforme les mots en actes en prenant les décisions fortes qui s'imposent.

**Le Collectif "Préservons la Ronde"**